

PREMIÈRE RENCONTRE DES ACTEURS EDUCATIFS ARGENTEUILLAIS

19 Mai 2010

Cette journée a été organisée par la ville d'Argenteuil, et notamment le service Éducation, dans le cadre des travaux menés avec le soutien de l'association Prisme, afin d'élaborer le Projet Éducatif Local de la ville.

Elle a rassemblé des représentants de la communauté éducative d'Argenteuil, soit 300 personnes qui ont débattu, réfléchi et échangé dans la perspective de penser les enjeux et les contours du projet éducatif en cours d'élaboration.

Le contexte

La ville d'Argenteuil a souhaité s'engager dans la conception d'un projet éducatif global permettant de penser en cohérence et avec ambition les questions et actions éducatives sur la ville. Elle a sollicité dans ce sens le soutien de l'association Prisme.

Cette mission d'accompagnement s'est déclinée autour d'un état des lieux des données existantes sur le territoire relatives aux questions et actions éducatives et a misé fortement sur une approche participative des acteurs concernés par la question, dès le départ.

Ainsi, des groupes de travail constitués d'acteurs éducatifs locaux (services municipaux, associations locales, parents, institutions dont le conseil général et des représentants de l'Éducation nationale pour ne citer qu'eux), se sont rencontrés à 5 reprises, lors des « mardis de l'éducation », pour échanger, partager, confronter les enjeux et les ambitions envisageables et co-produire ce futur projet.

Ces productions ont permis de dessiner les premiers contours de ce projet éducatif local argenteuillais au travers de 6 axes qui ont servi de fil conducteur à la journée et aux ateliers qui se sont tenus ce 19 mai. Ceci est la synthèse des travaux de cette journée.

Les objectifs

L'objet de cette rencontre a été de partager, plus largement encore que lors des mardis de l'éducation, la réflexion sur les enjeux d'un projet éducatif local et plus spécifiquement, celui de la ville d'Argenteuil, et également d'inviter les acteurs éducatifs présents à alimenter davantage la réflexion, les idées voire les suggestions concernant les pistes essentielles que ce dernier pourrait prendre. Ainsi, en dehors des temps de débats et d'intervention qui ont eu lieu dans la journée, l'objectif était bien de permettre aux participants de produire des réflexions, des idées autour des 6 axes proposés et mis déjà au travail par les groupes précédents, comme les grandes lignes du projet éducatif local de la ville.

Ont été conviés à cette manifestation :

Les dirigeants de 80 associations locales

Les représentants de parents : Les parents d'élèves élus aux Conseils d'Administration des établissements scolaires des 1er et 2ème degrés ; Les 26 associations de Parents d'élèves

Les représentants des Collectivités Territoriales

• La Communauté d'Agglomération d'Argenteuil Bezons

• La Ville d'Argenteuil : 50 Conseillers Jeunes du CMJ, 137 Conseillers de Proximité, 150 agents municipaux (Éducation, Enfance, Jeunesse, Culture, Sports, Cohésion sociale et Territoires, Atelier Nature, Santé, Caisse des Écoles, CCAS, Centres de Quartier, MPT, CLM, CLP, PRE, PDV).

• Le Conseil Général du Val d'Oise : élus et service éducation, Jeunesse, Sports, Prévention, Action Éducative, Médecin de la Protection Maternelle Infantile, Délégué territorial, responsable Circonscription...

Les représentants de l'État et de ses établissements publics :

• Messieurs les sous-préfet et délégué de l'État

•M. l'inspecteur d'Académie, les Inspecteurs des circonscriptions Nord et Sud de l'Éducation nationale, le référent Politique de la Ville et le service social en faveur des étudiants
•Les dirigeants des établissements scolaires et parents d'élèves élus aux Conseils d'Administration des collèges et lycées et aux Conseils d'écoles du premier degré, leurs services et sections spécialisées •Le Centre d'Information et d'Orientation •Les structures liées à la santé (CMP, CMPP, CAE, CAT, CODES 95...) •La Caisse d'Allocations Familiales.

Ouverture de la journée par M. Philippe DOUCET, Maire d'Argenteuil et M. Fabien BENEDIC, Adjoint au Maire, délégué à l'Éducation

Discours prononcé par M. Philippe DOUCET, Maire d'Argenteuil

Mesdames, Messieurs,

A toutes et à tous, je souhaite la bienvenue au Figuier blanc, le centre culturel de tous les Argenteuillais, pour cette première journée de rencontre des acteurs éducatifs argenteuillais.

Je remercie tous les acteurs présents, élus, professionnels de l'éducation nationale, parents d'élèves, militants associatifs, membres des Conseils de proximité, membres du Conseil municipal des Jeunes, services municipaux. Merci, également, au réseau PRISME qui nous a épaulé pour organiser cette journée. Merci, enfin, aux services de la Ville, à la direction de l'éducation et de l'enfance, pour leur engagement dans cette démarche, dans notre démarche.

Et comment pourrais-je ne pas citer mon adjoint délégué à l'éducation et à la réussite éducative, Fabien Bénédic ? Il fait un énorme travail dans sa délégation et construit un véritable dialogue avec l'ensemble de nos partenaires éducatifs.

Je parlais de «notre démarche». Vous la connaissez, c'est de placer la réussite éducative au cœur des politiques publiques municipales et d'en faire clairement une priorité. Parce que dans ce domaine, comme dans d'autres, nous ne croyons pas à une quelconque fatalité. Mieux : nous en refusons l'augure. Outre qu'elles forment des citoyens, les études restent - relativement - un rempart contre le chômage. Et nous devons progresser ensemble - parce que c'est notre préoccupation commune - afin de mieux lutter contre les inégalités sociales dans l'accès à l'éducation.

Sans vouloir être exhaustif, depuis plus de deux ans, cette priorité se traduit concrètement par :

L'ouverture, en centre ville, de l'école de la 2e chance dont nous fêtons le premier anniversaire hier avec Edith Cresson, présidente de la Fondation des écoles de la 2e chance. 113 jeunes ont été ou sont accueillis depuis un an à Argenteuil. On compte 74% de sorties positives vers un emploi, une formation diplômante ou qualifiante.

L'ouverture d'une classe préparatoire scientifique au lycée Jean-Jaurès à la rentrée 2009 en partenariat avec l'Université de Cergy-Pontoise. C'est la première étape vers la création d'un véritable pôle d'enseignement supérieur sur la ville et la constitution d'une offre d'enseignement supérieur locale. Nous savons tous que l'éloignement est aussi un frein, financier et psychologique, aux études.

La création de la semaine de l'orientation qui, grâce aussi à la forte implication des collèges et des lycées, regroupe le forum des collégiens, organisé par le Conseil général, et le salon de l'enseignement supérieur. Ce sont près d'une cinquantaine d'exposants, écoles, IUT, universités qui viennent à la rencontre de plusieurs milliers d'étudiants et de futurs étudiants argenteuillais.

L'ouverture d'un atelier relais en partenariat avec l'éducation nationale, la ligue de l'enseignement et le Conseil général, pour prévenir les phénomènes de polyexclusion et de déscolarisation.

La contribution municipale au financement des projets dans les établissements secondaires, le maintien de l'aide au financement des classes de découvertes pour les établissements primaires et secondaires.

L'organisation de la journée de l'alternance pour faciliter l'accès des jeunes argenteuillais, qui en ont le projet, à l'apprentissage.

Voilà quelques-unes des manières dont nous traduisons cette priorité. Priorité qui marque également nettement le budget 2010 que nous avons voté il y a deux mois. Le Plan pluriannuel d'investissement, qui engage pour 2010-2011 plus de 33 millions d'euros de dépenses qui sera poursuivi en 2012 et 2013 pour nous permettre d'atteindre trois objectifs :

- la poursuite de remise à niveau des équipements scolaires de la Ville qui accuse un retard inacceptable en la matière ;
- la prise en compte des besoins supplémentaires qui, je le regrette comme vous, n'ont pas été anticipés, par la création et l'extension d'un certain nombre de groupes scolaires ;
- la garantie de la prise en compte du traitement des problèmes de vie quotidienne matérielle dans les écoles.

Ce même budget 2010 nous permet de mettre en place des actions nouvelles, fidèles à notre volonté de faciliter l'accès aux études :

Le dispositif SOS rentrée qui va voir le jour en partenariat avec le centre d'information et d'orientation pour accompagner les jeunes dans leur choix d'orientation et éviter que certains se retrouvent non inscrits dans un établissement scolaire à la rentrée.

Le lancement de l'expérimentation de tableaux numériques dans des classes primaires, pour qu'Argenteuil ne manque pas le virage des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation.

La participation au financement de la carte de transport « Imagin'R », pour les argenteuillais en 1^{ère} année d'études supérieures. C'est aujourd'hui pour les familles une dépense importante et nous considérons qu'elle ne doit pas constituer un frein à la poursuite d'études supérieures hors d'Argenteuil.

Voilà ce que je souhaitais vous dire, au démarrage de votre journée de travail et de réflexion, à propos de la politique municipale dans ce domaine si important de la réussite éducative.

Cette journée est un rendez-vous auquel la municipalité accorde une grande importance. Parce que nous avons besoin de vos réflexions d'acteurs éducatifs, que nous conjugons à nos réflexions d'élus du suffrage universel, pour construire la politique éducative dont tous les enfants d'Argenteuil ont besoin. J'ajoute que la mise en œuvre de cette politique passe par votre mobilisation. C'est ensemble, tous les jours, que nous repoussons et repousserons la fatalité dans laquelle certains veulent enfermer les enfants d'Argenteuil.

Alors, bonne journée et bon travail.

Discours prononcé par M. Fabien BENEDIC, adjoint au Maire délégué à la Réussite éducative, à l'enseignement supérieur, aux collèges et lycées.

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, la Municipalité a fait de la réussite éducative des enfants et des jeunes d'Argenteuil, l'une de ses priorités. La réussite éducative au sens large recouvre l'ensemble des actions qui, isolément ou de manière coordonnée, concourent au bien être de l'individu, favorisent son épanouissement personnel, et développent ses capacités d'autonomie, tant sur le plan des apprentissages scolaires que sur celui de l'apprentissage des règles de vie en société. Elle contribue à l'accomplissement auquel chacun est en droit de prétendre en procurant les fondamentaux permettant de construire un citoyen dans sa globalité.

Fort de ce constat, la Ville d'Argenteuil a décidé de construire un projet éducatif. L'objectif est de mettre en cohérence toutes les actions éducatives entreprises sur la Ville afin de faire bénéficier tous les argenteuillais d'opérations concrètes, répondant à leurs préoccupations et à leurs besoins au sein d'un même projet, partagé par tous, et intégrant les notions de globalité, de transversalité et de territoire.

Parce que la tâche est complexe, étendue et implique de nombreux champs à explorer, nous avons souhaité entreprendre ce travail en partenariat avec tous les acteurs du territoire, l'Etat, la Région, le Département, l'Education Nationale, les institutionnels, les structures associatives, les parents, les jeunes, les conseils de proximité, les personnes qualifiées et les services municipaux, qui dans leur domaine de compétences sont tous des acteurs ou des professionnels de la réussite éducative. Tous ces partenaires œuvrent déjà dans ce sens, et l'objectif du projet éducatif n'est rien d'autre que de renforcer la complémentarité et l'articulation de leur action. A Argenteuil nous construisons tous les jours le "vivre ensemble", aujourd'hui nous posons les fondements du "faire ensemble".

Chacun doit en effet pouvoir devenir l'une des chevilles ouvrières de ce projet et nous avons souhaité échanger avec tous les acteurs et bénéficier ainsi du dynamisme, des idées, des compétences et de l'expérience des uns et des autres. C'est pourquoi depuis plus d'un an nous avons travaillé sur une phase de diagnostic et d'échanges, destinée à recenser, préciser, les besoins, les attentes, pour que puissent émerger les axes à explorer prioritairement et les actions à conforter ou à mettre en œuvre.

Des questionnaires ont circulé et des rencontres collectives ou individuelles ont été menées par la Ville, accompagnée dans cette démarche depuis novembre dernier par l'association PRISME. Les mardis de l'éducation ont notamment été des moments privilégiés permettant de bâtir ensemble les fondations de notre projet éducatif. Ainsi, en plus de nous autoriser à ne pas attendre pour mettre en œuvre certaines initiatives que nous estimions urgentes et dont Monsieur le Maire a parlé, ces travaux ont permis d'alimenter notre réflexion commune et de commencer à construire sur le long terme.

Cette première journée de rencontre des acteurs éducatifs argenteuillais a pour ambition de reprendre les thèmes ayant émergé au cours de nos précédents groupes de travail, afin d'emmener notre réflexion jusqu'à la formulation des actions que nous souhaitons voir se concrétiser demain.

Que mettons-nous derrière le terme de réussite ? Réussites scolaires et professionnelles ? Quelle place pour les parents, les enfants, les professionnels dans le projet éducatif de notre ville ? Comment construire la complémentarité des interventions ? Ou encore comment organiser au mieux les espaces et les temps éducatifs ? Ne sont que quelques facettes des sujets que nous allons aborder aujourd'hui.

Nous commencerons dans un instant par une table ronde qui permettra de faire le point sur ce que nous attendons de ce projet éducatif, ce qui constitue un préalable essentiel. Ensuite nous nous rendrons à deux pas d'ici, au collège Paul Vaillant Couturier, afin de travailler autour de 6 ateliers thématiques, synthétisant les problématiques ayant émergé lors des mardis de l'éducation et auxquelles nous avons manifesté une volonté forte et commune de répondre. Nous déjeunerons sur place et poursuivrons ces ateliers en début d'après-midi. Nous reviendrons ensuite au Figuier Blanc afin de restituer en séance plénière le travail réalisé et d'en tirer les perspectives, pour ensuite partager un moment de convivialité autour d'une collation.

Tout au long de cette journée, nous serons accompagnés par des journalistes, des professionnels de l'éducation, des sociologues, des consultants, des écrivains, des pédagogues, des fonctionnaires territoriaux, des acteurs locaux argenteuillais, mais aussi d'autres villes, des élus, et je remercie chacun pour son implication dans cette démarche. Je remercie également le collège Paul Vaillant Couturier de nous accueillir, ainsi que la Direction de l'Education et de l'Enfance et PRISME, pour avoir préparé depuis plusieurs mois, avec nombre d'entre vous, cette journée pour le moins studieuse. La Direction de l'Action Culturelle, la Direction de la Communication et des Relations Publiques, ainsi que les Moyens Généraux sont également remerciés.

Plus de 230 personnes se sont inscrites. Cette mobilisation massive est pour nous significative de l'intérêt et de la forte attente des uns et des autres. Cette dynamique que nous avons fait naître ensemble est un gage de réussite pour notre projet et fait d'ores et déjà de cette journée de rencontres un succès.

Je terminerai par une citation d'Albert Jacquard : "Plus nous sentons le besoin d'agir, plus nous devons nous efforcer à la réflexion. Plus nous sommes tentés par le confort de la méditation, plus nous devons nous lancer dans l'action".
Faisons en sorte que notre projet éducatif soit la méditation qui nous conduise à l'action, commune, construite et concertée.

Je vous remercie de votre attention.

Je vais maintenant céder la parole à Jean Roucou, Président de l'association PRISME.

Présentation des objectifs de la journée au regard de la mise en œuvre du Projet Éducatif Local

Jean ROUCOU, Président du réseau national PRISME, explique le cadre de l'intervention, les représentations du territoire et des dynamiques qu'il engendre, telles que les travaux menés par Prisme dans sa mission d'accompagnement à l'élaboration du projet éducatif de la ville, ont permis de les dégager.

Après avoir effectué l'évaluation du PRE mettant en évidence la nécessité de renforcer des actions concertées dans le champ large de l'éducation, incluant le scolaire, sur l'ensemble du territoire, la ville d'Argenteuil a considéré qu'un projet de transformation sociale par l'action éducative, appréhendée globalement sur la ville, tel que le constitue un projet éducatif territorial, doit être une ambition forte pour la population et nous a confié la mission de l'accompagner dans cette démarche.

Dans cet esprit, nous aidons la ville pour qu'elle puisse se donner les moyens de développer une politique globale et cohérente en matière éducative pour les enfants, les jeunes et leurs familles en faisant vivre sur son territoire un projet de développement dont l'éducation doit constituer un axe majeur.

En effet, une politique éducative doit prendre en compte les parcours et les besoins de l'enfant et du jeune (et de sa famille) dans toutes ses dimensions, sociales, psychologiques, sanitaires et culturelles et créer une dynamique entre les fonctions et missions portées par les acteurs institutionnels EN, ville, CUCS, CAF, CG... et les partenaires de l'action publique que sont les associations. Tel est l'objet d'un projet éducatif, fédérateur et constructeur de ressources et de situations apprenantes.

Pour ce faire, nous avons pris le parti de réaliser un état des lieux en liaison étroite avec les acteurs (services municipaux, institutions, associations).

Notre rapport fera état de données statistiques que nous avons analysées, mais étant aujourd'hui dans une logique d'acteurs en dynamique nous avons souhaité, en guise d'introduction, vous renvoyer ce que les divers entretiens réalisés tant avec les parents que les élus locaux en passant avec les représentants des circonscriptions de l'EN et de plusieurs rencontres avec les professionnels (dont la plupart sont présents à nouveau pour cette journée) ont fait émergé sur le sujet qui nous préoccupe, notamment à travers les notions de « réussites », de « bien être » pour les enfants, les jeunes, leurs familles et les acteurs. Les thèmes de la présente journée sont l'émanation de toutes ces rencontres.

Les premiers éléments qui se font jour donnent l'image de la dynamique locale argenteuillaise et permettent la mesure de points forts et de points plus faibles, n'ayant d'ailleurs pas tous la même portée. Même si plusieurs de ces éléments relèvent du qualitatif, ils n'en posent pas moins des informations significatives du contexte dans lequel le projet en travail va prendre place.

En tout état de cause, la liaison entre l'Éducation nationale et la collectivité constituera un axe fort, au titre notamment, des nécessaires responsabilités et compétences de chacun, déployées déjà, dans le cadre du PRE. La recherche de la continuité éducative qui se construit au croisement des espaces (écoles, familles, tiers lieux) et des temps de vie de l'enfant (journalier, hebdomadaire, annuel) méritera un examen plus attentif dans le sens d'une réelle complémentarité entre les acteurs éducatifs du territoire autour d'un projet, d'une ambition partagée qui permettra à chacun de trouver du sens à son investissement.

Voici les représentations du territoire et des dynamiques qu'il engendre, telles que nous avons pu les dégager de nos diverses rencontres avec les acteurs locaux :

- ✓ L'image de la ville est pour beaucoup celle d'un territoire énorme avec des quartiers hétérogènes, mais dont la diversité de la population est vécue comme une richesse
- ✓ Les acteurs locaux disent avoir du mal à identifier tout ce qui se fait sur un territoire et qui le fait. Sans doute parce qu'il s'y passe pas mal de choses, mais aussi parce que la connaissance de tous les acteurs du territoire est à travailler.
- ✓ Le constat est fait que la ville possède certes de bons équipements, mais dont la fréquentation et la facilité d'accès méritent interrogation
- ✓ Son corollaire concernant la facilité de circulation dans la ville revient souvent.
- ✓ Pour ce qui relève du numérique, même de son appropriation à usage de loisir, n'apparaît pas à la hauteur de l'enjeu de développement qu'il constitue et de réponse aux préoccupations soulevées.
- ✓ Les professionnels des centres de loisirs, souhaitent améliorer davantage la prise en compte du bien-être des enfants, notamment dans le respect des rythmes, et également, pouvoir être davantage partenaires de l'Éducation nationale sur ce sujet. La question de la pause méridienne est souvent revenue d'ailleurs comme le symptôme d'une cohésion d'actions difficiles à faire vivre.
- ✓ Les problématiques de santé sont revenues à plusieurs reprises mais n'ont pas encore été suffisamment appréhendées.
- ✓ Par ailleurs on constate peu d'associations de jeunes sur le territoire. Il semble que « la place » des jeunes sur le territoire soit encore une question à mettre en chantier. Certes, le CMJ récemment installé va dans ce sens. Mais quels que soient les domaines abordés dans le champ de la question éducative, à l'exception du sport où leur place est peut-être plus réelle, nous avons peu entendu des volontés de prendre davantage en compte « les jeunes », à savoir l'adolescent voire le jeune adulte.
- ✓ Le nécessaire besoin de se connaître, de mieux partager les informations, d'échanger entre acteurs, au sein d'espaces de rencontres dédiés, revient constamment. L'idée de « centre de ressources » a été clairement énoncée. Ce besoin exprimé d'interconnaissances, qui n'épargne pas, loin s'en faut, les services municipaux, se décline sous diverses formes. Il recouvre, certes, plusieurs enjeux, en particulier territoriaux.
- ✓ Permettre la mise en œuvre des projets dépendra grandement (au-delà des moyens financiers) d'un effort de qualification collective des uns et des autres. Cela supposera, comme dans toute démarche de mise en cohésion et de partenariat, de savoir clairement nommer les rôles de chacun, d'ouvrir les possibilités d'initiatives et de permettre à chacun de se former à d'éventuelles nouvelles perspectives que le PEL pourra faire émerger. Ainsi, la recherche de transversalité qui se fait jour en mairie et qui devra être opérationnelle pour faire vivre le projet éducatif devra passer par le renforcement de la qualification de ses agents. Travailler en partenariat ou de manière transversale ne va pas de soi ; c'est un enjeu d'y travailler collectivement et d'en définir les contours et les modalités, faute sans cela, de voir le projet éducatif territorial n'être qu'un vœu pieux...
- ✓ La territorialisation annoncée de l'action publique municipale pour, notamment, le secteur jeunesse et vie des quartiers, aujourd'hui celui de la cohésion sociale et des territoires, pourrait constituer un appui à cette aspiration. Pour autant, notre rôle est

aussi de rappeler que penser une action publique par territoire doit permettre de mieux l'adapter certes aux réalités de ceux-ci, mais dans le cadre d'une politique locale qui soit la même pour tous, celle de la ville, et non pas d'enfermer des territoires et leurs populations sur eux-mêmes.

Les premiers éléments d'un sens partagé et d'un projet cadrant pour tous : Le PEL

Le Projet éducatif local est apparu, au terme de tous ces travaux et rencontres préalables, comme l'élément commun qui permettrait d'aller dans le même sens au regard de valeurs affirmées collectivement.

Le souhait exprimé est qu'il puisse d'une part, permettre aux enfants, aux jeunes d'Argenteuil et à leurs familles, de trouver sur la ville mais aussi autour d'elle, auprès des divers acteurs (associatifs, scolaires, municipaux et institutionnels) les ressources qui l'aideront à s'épanouir et à développer son bien-être, à trouver une place dans leur ville et dans la société, quels que soient leurs parcours et leurs origines.

D'autre part, le PEL a été qualifié comme devant développer et étendre le champ possible des différentes formes de réussites en :

- ✓ Travaillant à mettre en œuvre une continuité éducative sur le territoire dans le sens d'une co-éducation / d'une responsabilité éducative partagée intégrant la cohérence des temps.
- ✓ Affirmant le rôle et les compétences éducatives des parents et en veillant à ce qu'ils puissent les assumer :
- ✓ Contribuant à la réussite scolaire et en développant des modes d'interventions complémentaires dans une approche globale de droit commun
- ✓ Permettant de faire vivre une dynamique territoriale de vie et d'actions afin que la ville soit celle de tous.
- ✓ Permettant aux enfants et aux jeunes argenteuillais de tenir une place dans leur ville

Des défis pour le PEL :

Selon les territoires, il semble que la présence d'acteurs associatifs varie ainsi que la dynamique locale. C'est pourquoi, il deviendra essentiel de créer ou renforcer les liens entre les actions éducatives et celles portant sur la santé, la citoyenneté, la prévention, la lutte contre les discriminations, l'accès au droit, la lutte contre l'illettrisme, la pratique d'activités scientifiques, l'appropriation des langages numériques et de l'image....

Pour que le PEL puisse constituer une orientation forte de la ville, il conviendra qu'il soit bien identifié et intégré comme tel, au sein d'autres études ou programmes de développement de la ville tel le projet urbain...notamment dans ses articulations avec les acteurs des quartiers.

Cela passe aussi par un ancrage fort avec l'Éducation nationale ; l'élaboration des nouveaux contrats d'objectifs des ZEP pourrait en constituer l'articulation pertinente.

Les transversalités que représentent en particulier, la culture et la santé, doivent trouver un écho important dans la mise en œuvre d'une telle démarche. L'implication des acteurs municipaux (et de leurs partenaires) de ces domaines, constitue un facteur majeur de la réussite du PEL.

Pour conclure, l'élaboration du PEL en co-production entre notamment services et associations sera effective si se crée une véritable coordination entre acteurs locaux permettant à la dynamique partenariale de s'exprimer et donc de faire émerger une expression collective au service des enfants, des jeunes et leurs familles.

Après la phase de consultation et aux travaux de la présente journée qui ont pour but d'élargir les contributions, nous pensons que la nécessaire mise en réseau des dynamiques sociales permettra de construire de l'intelligence territoriale partagée pour que les diverses formes de réussite puissent émerger.

Ainsi, la ville d'Argenteuil pourra s'inscrire pleinement dans la démarche portée par le « réseau français des villes éducatrices » qui préconise une approche partenariale dynamique sur les territoires locaux en vue de qualifier « Argenteuil, de ville apprenante »
Tout cela représente un défi à la hauteur des exigences liées à la situation locale.

10 h Table ronde « Les enjeux d'un projet éducatif pour une grande ville ? »

animée par Emmanuel CATTIAU, rédacteur en chef de la revue « Acteurs de la vie scolaire »

Intervenants :

Jean-Louis AUDUC, Directeur des études IUFM Créteil Paris 12,

Alain THIREL, Coordonnateur du Projet Educatif Global de la ville de Lille,

Sakina NHARI, Directrice du Centre social La Maison pour Tous à Argenteuil,

Fabien TOUCHARD, Directeur du Centre de Loisirs Marcel Cachin à Argenteuil,

Ahmed TOUABI, Directeur de l'école élémentaire H. Wallon à Argenteuil.

Présentation des participants à la table ronde :

Emmanuel CATTIAU est enchanté d'avoir été invité à cette journée importante à Argenteuil. Il précise que les professionnels mobilisés par la vie scolaire représentent la première famille d'agents publics. Il invite les participants à se présenter succinctement :

Sakina NHARI, indique avoir pris ses fonctions à la Maison pour Tous du Val Nord il y a 20 ans, à l'occasion d'une fête de quartier autour du livre, organisée avec l'Éducation Nationale. Elle a depuis appris à ne pas travailler seule, à dépasser les a priori, par exemple de ne plus croire pouvoir faire « mieux » que l'école.

Fabien TOUCHARD raconte les difficultés vécues en tant que directeur de centre de loisirs pour identifier les bonnes volontés qui permettront d'engager un partenariat avec les écoles. Il attend du Projet Educatif Local qu'il facilite, voire qu'il oblige les acteurs à le faire.

Ahmed TOUABI confirme sa volonté de mettre en œuvre des partenariats, mais énonce la difficulté à trouver des temps communs. En effet, l'investissement interne de l'équipe enseignante est déjà très important du fait des projets développés dans la Zone d'Éducation Prioritaire. Si l'ouverture de l'école est nécessaire, la limite est la trop grande dispersion. Il a une attente concernant l'organisation du temps du midi, qui a un impact fort sur les enfants.

Alain THIREL relate qu'à LILLE, des interactions ont été créées dans les espaces éducatifs. En 2002, la Municipalité de Lille avait fixé comme enjeu de repérer les enfants les plus en difficultés sociales, scolaires ou comportementales, bien avant la création du programme de Réussite Éducative en 2005. Il y a deux préliminaires indispensables à la mise en œuvre d'un Projet Éducatif Local : le consensus des élus, à maintenir à l'occasion de réunions régulières, et la mise en œuvre du projet avec les services municipaux en premier.

Jean-Louis AUDUC cite également la place du jeune comme cruciale dans la réussite du projet éducatif : il ne faut pas qu'il se sente contraint par le réseau éducatif, mais en soit bien partie prenante.

La part de l'État et du local.

Cette table ronde a permis de rappeler les responsabilités de chacun, Etat et collectivité quant aux questions éducatives. Ainsi, pour le premier degré, 40 % des budgets sont pris en charge par les communes, le reste par l'État au travers des salaires des enseignants. Les transferts de l'État vers les collectivités territoriales se font progressivement dans le temps. A Lille, par exemple, ville peu riche, les moyens ont été dégagés en interrompant des actions existantes depuis longtemps mais dont l'utilité était moins d'actualité. Cela a permis de financer de nouveaux projets dans trois axes complémentaires : la rénovation urbaine, la culture et l'éducation

L'implication des collectivités n'empêche pas l'Etat de garder la responsabilité de l'action structurante, pour limiter les inégalités entre les territoires.

Cependant, la baisse des dépenses d'éducation en France en proportion du Produit Intérieur Brut et de la baisse des moyens de l'Éducation Nationale sont inquiétantes. La suppression de postes d'enseignants affectés en supplément, par exemple, qui permettait de répartir deux classes en trois groupes, pour le plus grand bénéfice des élèves les plus en difficulté, va avoir un impact problématique, d'autant plus que l'on constate une grande inégalité des situations sociales : certains enfants continuent de travailler les acquis scolaires une fois l'école terminée, d'autres pas.

Par ailleurs, les infirmières et médecins scolaires manquent. Des enfants qui souffrent sont confrontés à des services spécialisés débordés, ce qui génèrent de longs mois d'attente.

Le Maire d'Argenteuil précise que face au délitement de l'État, les élus d'Argenteuil assumeront leurs responsabilités. Malgré les difficultés financières de la ville, la Municipalité fait de l'éducation une priorité et trouvera les financements nécessaires à la mise en œuvre d'une politique garantissant la réussite éducative des argenteuillais.

Penser une complémentarité éducative

Au-delà des questions de financement de l'éducation, des problématiques de fond sont à étudier. La difficulté des rythmes scolaires et les liens entre les familles et les écoles sont notamment des réalités sur lesquelles il faut se pencher.

Si le rythme de l'enfant est une préoccupation à l'école maternelle, il est peu pris en compte en élémentaire et plus du tout au collège. Il y a sur cette question une réelle réflexion à mener. La complémentarité entre les centres de loisirs et l'Éducation Nationale, est, à ce titre, primordiale. Les temps périscolaires permettent en effet à l'enfant de transformer en savoir-faire et savoir-être les connaissances acquises à l'école.

Par ailleurs, il semble intéressant d'instaurer des relations plus étroites entre les établissements scolaires et les centres sociaux afin de resserrer les liens entre l'école et les familles. Les centres sociaux permettent a bien des égards d'ouvrir le dialogue, de lever les incompréhensions et de favoriser l'interconnaissance des acteurs.

L'Éducation nationale a conscience qu'elle ne peut pas répondre seule aux problématiques des enfants et s'inscrit de plus en plus dans une démarche transversale, impliquant l'ensemble des acteurs intervenants aux côtés des jeunes et des familles.

Il s'agit bien alors de s'épauler les uns les autres en s'appuyant sur un socle commun de compétences qui dépasse les seuls programmes scolaires.

Ce « socle commun de compétences » institué par l'Éducation nationale ouvre l'éducation à des dimensions non-scolaires. Il contribue ainsi à définir des valeurs indispensables à la réussite éducative.

La lecture peut, par exemple, faire l'objet d'un travail avec les parents, dans les territoires, pour dégager un sens commun aux connaissances. L'exemple des niveaux de langage est intéressant. En classe, les enseignants apprennent aux élèves les différents niveaux de langage et lors des activités de loisirs, les enfants peuvent les utiliser pour les réinvestir.

Il s'agit de faire en sorte de transformer les connaissances acquises en compétences, dans et hors de l'école, et c'est là le point possible d'articulation entre l'éducation nationale et la collectivité : travailler sur le sens de l'apprentissage.

En outre, l'autonomie et les compétences sociales des enfants dépendent de la capacité des intervenants à transmettre un savoir et un savoir vivre, prendre en compte la psychologie et la globalité de l'enfant. C'est pourquoi il est essentiel de se concentrer sur la formation des intervenants afin qu'ils répondent au mieux aux besoins des enfants. Etant donné qu'à la rentrée 2010, suite à la fermeture des IUFM, la formation des enseignants après le concours disparaît, tout comme les moyens « invisibles » de l'Éducation Nationale, il serait intéressant d'imaginer des formations communes aux différents intervenants. Les 18 métiers présents dans les collèges, en plus des enseignants, pourraient être mis en valeur lors des stages des élèves.

Ce besoin de formation est également valable pour les animateurs des temps périscolaires, bien que le turn over des équipes ne permette pas de mutualiser les compétences et dynamiser l'action dans le temps.

Un Projet Éducatif Local, c'est réussir à impliquer tous les adultes à égalité, en tant qu'acteur éducatif.

Pour illustrer ces passerelles souhaitables entre ces divers lieux et formes de connaissances, la ville de Lille donne l'exemple d'un choix de « faire-ensemble » : 31 professeurs de musique « dumistes » ont été embauchés par la ville de Lille. Il a été décidé de répartir leur temps de travail à 75 % dans les écoles, les 25 % restant en périscolaire pour permettre à des enfants de persévérer et à certains de continuer leur apprentissage à l'école de musique. Quelques enfants ont effectué des réussites surprenantes et le regard que les adultes portaient sur eux a changé.

Ce type de projet démontre que l'utilisation systématique, par l'Education Nationale, de l'écrit comme support d'évaluation limite la réussite de certains enfants, qui ont du mal à s'inscrire dans ce cadre conventionnel et à valoriser leurs compétences et capacités.

« Il faut que l'enfant ou le jeune ne soit pas tout le temps «élevé » pour qu'il puisse apprendre ailleurs. »

Ainsi, il est essentiel de permettre la transformation des savoirs scolaires dans d'autres pratiques qui elles-mêmes, peuvent produire d'autres apprentissages et ouvrir ainsi le champ possible de l'expérience d'une réussite.

D'ailleurs, le permis de conduire est également une occasion de réussite en dehors du cursus scolaire. C'est un des derniers « rites de passage » à l'âge adulte, avec le baccalauréat.

Deux interventions de la salle ...

M. le délégué de l'État souhaite rappeler les moyens importants engagés par l'État : le Programme de Réussite Éducative (PRE) reçoit le financement le plus important du Département. De plus, les financements du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité ont été exceptionnellement maintenus, alors qu'il est nécessaire de réfléchir à sa refonte au vu des autres dispositifs. Les moyens existent à un niveau important. Mais sont-ils utilisés au mieux ? Ne peut-on pas les réorienter ? Il reconnaît que l'accès aux soins est une vraie difficulté. Le PRE y répond partiellement, même s'il n'est pas un dispositif de masse. Il cite le dispositif expérimental d'accès à la lecture, qui a été un vrai succès à Argenteuil, et qui a été repris depuis sur d'autres sites.

Un représentant du Conseil Municipal Jeune exprime, lui, son sentiment d'être et de rester en « Zone d'Éducation Prioritaire » toute sa scolarité. Il souhaite que des orientations sur l'extérieur soit possibles, sur Paris par exemple, ce qui amènerait une réelle ouverture.

Fabien BENEDIC clôt la table ronde en reprenant les dernier propos : Il est important de favoriser les échanges, de sortir pour aller à la rencontre les uns des autres. Il invite chacun à accepter et dépasser les propos critiques, pour faire ensemble, dans l'intérêt commun.

Les ateliers d'échanges et de réflexions communes : débats et propositions

Fin de matinée et début d'après-midi

Les ateliers ont été animés par un membre du réseau PRISME accompagné d'un « professionnel du sujet ». L'objet de ces ateliers a été avant tout de permettre aux acteurs de cette journée, partie prenante de ce projet éducatif, de partager leurs réflexions et de produire des éléments de contenu qui pourront préfigurer les grands axes de travail et d'enjeux du PEL.

Chaque atelier s'est déroulé en 2 temps : Le premier, en fin de matinée, pour se présenter, poser le thème et l'introduire par les témoignages des acteurs locaux. Le deuxième, après le repas, pour produire certaines pistes de réponses ou de contenus pour affiner les 6 axes proposés du PEL.

Les 6 ateliers seront présentés tout d'abord au travers des questions introductives qui ont servi à préciser le thème, puis suivront les éléments de débats et de propositions que chacun a produites.

Rappelons que ces 6 thèmes sont issus des travaux et réflexions émergés lors des réunions avec les groupes d'acteurs éducatifs locaux et lors des entretiens réalisés par Prisme.

Atelier A - « COMMENT DÉVELOPPER LES CHAMPS POSSIBLES DES RÉUSSITES ? »

Si l'ambition d'une ville « éducatrice » suppose que ses actions éducatives ne se contentent pas de valoriser uniquement les modèles classiques de réussite (scolaire, professionnelle...) alors que peut-elle mettre en œuvre pour permettre à chacun de découvrir tous les horizons (culturel, artistique, sportif, citoyen...) où il pourra s'épanouir et développer des talents ? Comment offrir à chacun davantage d'opportunités de connaissances et d'actions qui permettent de se construire personnellement et socialement ?

Les débats se sont orientés fortement autour de l'idée d'aider le jeune à construire son autonomie en mettant en œuvre la coordination et la coopération entre des acteurs qui ont le besoin de partager leurs connaissances institutionnelles. Dans cette approche visant à mener le jeune sur son propre chemin, tout en considérant que celui-ci a droit à l'erreur, la compétence avancée des acteurs éducatifs est pensée comme celle « d'aiguilleurs ».

Pour affiner la définition des champs possibles de réussite, le groupe a choisi de parler de la notion même de réussite et ceci au-delà des voies traditionnelles : médiation/socialisation. Quelle est la définition de la réussite ? C'est la capacité à mobiliser des ressources et à les rendre praticables, la capacité à déconstruire la notion d'échec. La condition de la réussite nécessite une capacité à construire de la réflexivité.

La réussite passe, selon les intervenants présents, par la médiation, via l'école, la famille, les associations ; l'accompagnement à la construction du parcours et l'ouverture culturelle ; la mobilisation des ressources ; la mise en situation dans des pratiques et apprentissages.

Dans cette ambition d'ouvrir la notion de réussite à d'autres contours et contenus que ceux les plus communément admis, le groupe a mis en avant une posture éducative qui doit permettre aux enfants et aux jeunes, dans toutes les démarches éducatives qui seront engagées :

- ✓ D'acquérir une capacité à agir et non à subir, des savoir faire, des savoir vivre, et des savoir être.
- ✓ De construire sa propre personnalité, de s'épanouir, de se surpasser en développant sa confiance et son estime de soi.
- ✓ De se construire un projet, un parcours tout en ayant le droit à l'erreur.
- ✓ Et que chacun, en développant le cœur de son métier, connaisse et reconnaisse les compétences des autres partenaires en permettant au jeune d'être aiguillé vers les bons interlocuteurs.

L'objectif de cette démarche est d'accompagner la construction d'un parcours éducatif avec une réelle mobilisation des acteurs, de connaître le paysage institutionnel des diverses ressources, de mettre en lien les différents acteurs et travailler sur les représentations de chacun, de démultiplier, avec l'Éducation nationale, les lieux, les expériences et les espaces où les jeunes pourront travailler leur citoyenneté : il s'agit là d'articuler les actions citoyennes de la ville et de l'Éducation Nationale (ex : travail sur tous les règlements intérieurs avec les jeunes, actions des élèves du Conseil d'administration des établissements -programme d'éducation civique-, travail sur le règlement intérieur et sur la vie dans l'établissement dès le 1er degré, formation des délégués élus, convention des droits de l'enfant...)

Atelier B - «QUELLE CONTINUITÉ EDUCATIVE DES LIEUX ET TEMPS?»

Les acteurs locaux ont fortement pointé le découpage des temps des enfants et des jeunes, ne serait-ce que sur une même journée, rendant quelque peu caduque la cohérence globale des actions éducatives qui leur sont destinées, et par là même, la cohérence entre professionnels sur le sujet.

Le respect des temps de chacun (du rythme des enfants jugés trop fatigués au « saucissonnage » des journées des jeunes) doit pouvoir être pris en compte dans un projet éducatif fédérateur, permettant à tous de s'inscrire dans une démarche partagée, pour le bien-être de tous. Une continuité éducative des actions doit permettre de répondre aux contraintes liées à la multiplicité des lieux d'action et des protagonistes agissant sur la ville: parents, enseignants et équipes éducatives, centres de loisirs ou de jeunes, actions des services municipaux.

Sur quoi pourrait se baser cette volonté de continuité de l'action éducative sur le territoire, de sorte qu'elle intègre les temps des uns et des autres ? Quelles prérogatives doit-on poser dans ce sens ?

Le sujet a été abordé sous le prisme de plusieurs questionnements préalables :

- ✓ L'organisation de la gouvernance et les groupes de pilotage du PEL doivent-ils se faire à l'échelle des groupes scolaires, des établissements, des secteurs, à partir de quel territoire ?
- ✓ Les dispositifs après l'école sont-ils adaptés ? Aujourd'hui le système est illisible entre les CLAS, la réussite éducative, les accompagnements éducatifs. Cette multiplication des dispositifs est par ailleurs inégalitaire, certains sont payants, d'autres gratuits. Il y a nécessité de reposer des objectifs à chacun, de travailler leur sens et leur pertinence et de mieux réfléchir leurs articulations et les complémentarités possibles.
- ✓ Certains publics ne sont pas touchés par les dispositifs, les « non-captifs », comment les toucher et leur proposer des activités, des offres plus attrayantes ?
- ✓ L'utilisation des équipements scolaires pourrait être optimisée : ils sont fermés 4 mois dans l'année, quelles propositions d'utilisation peut-on avoir ?
- ✓ Certains temps pour les enfants sont très contraints avec le risque de l'hyperactivité, comment construire aussi le droit à l'ennui pour les enfants et les jeunes ?
- ✓ Veiller à prendre soin des personnes que l'on accueille dans les structures
- ✓ Étude, les ateliers, l'aide aux devoirs, le CLAS... : Tout ceci n'est pas encore très clair, nous n'avons pas une bonne visibilité de ce que chacun fait.

Cette réflexion collective a donné lieu à des suggestions d'une part pour mieux respecter le rythme de l'enfant, d'autre part pour faciliter la mobilisation des acteurs et enfin pour améliorer et adapter en permanence les pratiques.

Un temps particulier : la pause méridienne

Le temps du midi devrait être dans le projet pédagogique du directeur pour être efficace. Une concertation entre animateurs et enseignants serait nécessaire, par exemple un point d'échange pendant la pause méridienne. Les animateurs du centre de loisirs sont les mêmes le midi et le soir dans certains endroits, ce qui facilite la cohérence.

Intégrer les Centres de Loisirs dans les écoles serait une solution à envisager pour assurer plus de continuité et faciliter la prise en charge des enfants sur les temps périscolaires.

La nécessité de renforcer le décloisonnement et la mobilité

Les intervenants ont rappelé qu'il était essentiel de permettre à l'enfant de s'épanouir en dehors de la classe : salle d'arts plastiques, activités extérieures. Les sorties telles que la patinoire, la piscine... sont à renforcer. Les activités proposées dans le cadre du P.R.E vont également dans ce sens. Les associations de préventions dont l'Espace OVAL, les foyers socio-éducatifs ont aussi leur rôle à jouer. Le fait que les médecins et infirmières scolaires soient partagés entre les écoles maternelles et primaires est aussi un moyen d'ouvrir les différents espaces.

Le temps du soir

Ce temps périscolaire a suscité de nombreux débats. Les enseignants ont insisté sur le fait qu'ils n'ont pas le temps pour animer des activités et qu'il est nécessaire que d'autres acteurs se substituent. Des intervenants villes ou associatifs peuvent s'impliquer sur la musique, les arts, les jeux... Les inégalités d'accès aux services proposés ont également été évoquées. Le cas des études par exemple, qui sont payantes et pour lesquelles le quotient familial n'est pas pris en compte, tandis que les activités ludiques proposées par le P.R.E et l'Académie sont gratuites ainsi que les clubs Coup de Pouce.

Les acteurs locaux considèrent qu'il est primordial de revoir la politique des tarifs pour une prise en compte du Quotient Familial.

Ils insistent également sur la nécessité d'avoir un responsable unique pour donner du sens à ces différentes transitions (école, midi, centre de loisirs, mercredis) et de disposer d'une cartographie claire des dispositifs existants, des acteurs présents sur le territoire et de leur fonction, afin d'orienter au mieux les enfants en considération de leur besoin.

La mobilisation via la participation

Les acteurs locaux ont échangé sur le besoin réel de faciliter le vote aux élections (formation, rôle plus important), mettre en cohérence les actions de chacun (diffusion d'information, favoriser le lien, production collective de règlements ou chartes), mutualiser (moyens, lieux ressources), multiplier les portes ouvertes (assister aux cours), permettre la reconnaissance de chacun (parent) et l'accessibilité (centre T, structure, formation, mobilité)

Communication, transfert d'expérience : « observatoire de l'éducation »

Les participants ont évoqué la mise en place d'une revue trimestrielle, répertoriant tous les acteurs éducatifs, d'un site Internet des établissements, de forum, d'actions de sensibilisation, de lieux ressources (centre de loisir, salle et différents public). Les participants sont également revenus à plusieurs reprises sur l'importance de trouver la « bonne langue », le meilleur mode de communication face aux citoyens.

Atelier C- « COMMENT AFFIRMER SON RÔLE ET SES COMPÉTENCES ÉDUCATIVES COMME PARENT, COMME PROFESSIONNEL ? »

Les travaux de réflexion collective déjà engagés ont attribué aux parents et aux professionnels un rôle majeur dans la question éducative, même s'il s'entend dans une certaine complémentarité. Il s'agit sans doute de redéfinir et réaffirmer ces rôles respectifs dans le souci de qualifier clairement les compétences de chacun et les liens à travailler. Les professionnels, qu'ils soient de l'Éducation nationale, du monde associatif ou encore municipal ou institutionnel en appellent fortement à mieux se connaître, à se rencontrer, à mieux définir ce que chacun fait pour travailler ensemble de façon plus cohérente. Définir et trouver avec elles, la place des familles dans ce champ éducatif aux côtés des autres acteurs, est également un enjeu certain.

Que peut-on mettre en place, précisément, pour que les compétences de chacun soient connues et donc reconnues ? Qu'est-ce que cela peut supposer également au sein des services de la mairie ?

Comment rendre visible cette concordance des actions éducatives de chacun dans le respect mutuel de ses compétences ?

Le débat s'est orienté dans un premier temps sur la notion de coéducation. Quelle coopération des adultes pour co-éduquer, dans une logique de développement durable? Éduquer, c'est l'art de construire et de conduire ce qui permet de s'instruire, de se socialiser et s'émanciper.

Par extension la coéducation se définit en tant que partage entre l'éducateur et les parents, en co-opérateurs, dans les activités proposées ou encadrées dans une double dimension individuelle et collective : l'enseignant avec les parents de tel élève, l'École comme structure avec les familles. Cette double dimension est essentielle ; l'une pour la relation éducative singulière "personnalisée" (avec ses prolongements en terme de parcours individuel et au delà le concept d'accompagnement), l'autre pour l'action éducative (avec les références de socialisation et de solidarité, l'intérêt général et au delà le projet d'établissement). La coéducation ne se limite pas uniquement à l'enseignement : la famille peut entrer en dialogue avec d'autres éducateurs, pour d'autres fonctions éducatives (culturelles, sociales, sportives, artistiques...). Mais dans tous les cas les parents demeurent l'un des deux coéducateurs et la difficulté réside dans l'obligation d'une recherche constante d'entente et de complémentarité entre parents et enseignants, entre parents et éducateurs, entre parents et animateurs dans le respect de la spécificité et du rôle de chacun.

Les temps et lieux familiaux, scolaires, artistiques doivent s'articuler pour assurer un bien-être physique et psychique, une « bien-traitance contagieuse » dans le champ éducatif.

Cette coéducation nécessite respect et confiance mutuelle avec un socle commun de compétences, dans lequel il ne faut pas oublier la santé et la culture comme des piliers.

La notion d'ambition partagée, valorisée ici, ne doit pas se faire dans l'angélisme mais en se basant sur les complémentarités. La réussite passe par l'image de soi et de son enfant et l'enseignant doit prendre en compte l'environnement de l'élève ; les parents accompagnent leurs enfants dans sa position d'élève. Il existe ainsi différentes formes d'autorité entre « autoriser et interdire ». Parents et enseignants ne donnent pas le même sens à l'école.

La parentalité est aussi liée à la notion de citoyenneté : comment rendre accessible l'école aux parents ? Comment prendre en compte les parents comme co-éducateurs ?

Le groupe a noté l'importance de la formation des délégués parents pour qu'ils soient compétents dans le suivi des élèves, compétences peu reconnues par les enseignants. Il est difficile de prendre sa place comme parent délégué au conseil d'école et aux conseils d'administration.

Les acteurs ont également évoqué l'idée de double peine, car quand les parents sont convoqués pour les bêtises de leurs enfants, ceux-ci sont punis à l'école et à la maison. Certains insistent aussi sur le fait que lorsque les parents se désengagent, c'est qu'ils ont eu de mauvaises expériences antérieures.

Souvent, les parents ne sont reconnus qu'en cas de problèmes où on les menace de supprimer les allocations familiales. Ils sont privés de leurs droits et jamais valorisés.

Si dans le paysage actuel, l'enfant n'est pas au centre, c'est bien lui qui réunit tous les acteurs éducatifs.

Enfin, certains remarquent le poids de la « parentalité » : quand 82% des enseignants sont des femmes on peut supposer les garçons ont peu de modèles masculins de réussites dans leur entourage éducatif. Les professionnels ont pris la mauvaise habitude de n'appeler que les mères et peu les pères. Ne pourrait-on pas interroger le code du travail sur le droit des parents à participer à des réunions sur le temps de travail, si les enfants sont l'avenir de la société ?

En conclusion, cet atelier a permis aux participants d'avancer un certain nombre de propositions :

- ✓ Retenir l'idée d'une « bien-traitance contagieuse » à diffuser dans le champ éducatif.
- ✓ Articuler les temps et les lieux, familiaux, scolaires et artistiques ou de loisirs pour le bien-être psychique et physique des enfants et des jeunes.
- ✓ Créer des outils de communication et d'échanges (un observatoire éducatif des ressources et des échanges ; un journal éducatif trimestriel)
- ✓ Ouvrir davantage les établissements scolaires aux parents
- ✓ Développer les échanges entre l'Education nationale et les parents : que des enseignants puissent venir expliquer le fonctionnement et les attentes scolaires aux parents, dans les structures de proximité
- ✓ Ecrire une charte municipale des différents règlements des espaces éducatifs
- ✓ Créer des lieux ressources parents-professionnels.
- ✓ Donner une autre position aux parents : les valoriser, éviter de les « convoquer » et construire des échanges sur d'autres points qu'en cas de problème.
- ✓ Accroître les ambitions scolaires : mieux informer sur les procédures d'orientation en amont.
- ✓ Mutualiser les moyens et les lieux au service du plus grand nombre
- ✓ Favoriser la mobilité dans et hors la ville en matière de formation et d'emploi.

Atelier D- « COMMENT ALLIER RÉUSSITE SCOLAIRE ET INTERVENTIONS ÉDUCATIVES EN COMPLÉMENTARITÉ ? »

Les offres à vocation d'apprentissage, de socialisation, d'éducation en temps scolaires ou hors temps scolaires, dans l'Ecole ou hors de celle-ci se multiplient, socialisant l'espace scolaire et scolarisant l'espace social.

Comment cette diversification des actions dans le champ scolaire (et des acteurs notamment associatifs) produit-elle des parcours éducatifs reconnus pour les enfants, les jeunes et leurs familles ? Peuvent-ils être reconnus par l'Éducation nationale ?

Quelles complémentarités aux plans fonctionnels, des contenus, des pratiques pédagogiques, des modes d'évaluation... Quels rôles les familles peuvent-elles avoir au sein des différentes structures ? Comment prévenir les ruptures scolaires et sociales ?

Quelles formes d'échanges réciproques de savoirs établir avec et autour de l'Ecole, telle un pivot éducatif au sein du quartier ?

Quelles sont les différentes conceptions de la réussite et de la réussite appliquée ? Existe-t-il une différence entre réussite scolaire et une réussite éducative ? Sens du terme de complémentarité ? L'école doit-elle être le centre ?

Les piliers du socle commun ne sont pas seulement scolaires. Il faut se baser sur ce que les enfants savent au départ. Les savoirs ne s'acquièrent pas seulement dans le scolaire. Il faut penser en termes de coopération au lieu de complémentarité.

On évoque longuement le fonctionnement du PRE à propos de cette notion de complémentarité. Les acteurs concernés par les difficultés que rencontre l'enfant replacent la famille au cœur de l'action éducative, qui peut se passer sur le temps scolaires, familial, loisirs... L'activation du PRE se fait souvent par l'Éducation Nationale. Avant toute sollicitation du PRE, la famille est impliquée, puis une évaluation globale de la politique familiale est faite avec elle. L'évaluation préliminaire par une psychologue permet une activation individualisée, les situations sont toujours complexes, ce qui justifie une action pluridisciplinaire. Le dispositif s'appuie sur une complémentarité des acteurs et une professionnelle coordonne les acteurs des équipes pluridisciplinaires. Il s'agit ici de considérer un individu en prenant en compte sa force et pas sa faiblesse.

Les participants se sont interrogés sur la définition d'une politique éducative : est-elle dirigée vers l'enfant ou l'élève ? Un long échange a également été mené sur la question de la multiplicité des « parcours » de l'enfant et de l'enchevêtrement des intervenants qui rend nécessaire la coordination pour donner un sens au parcours. Il faut donner un sens à l'enfant pour le motiver, l'intéresser et accepter de ne pas avoir réponse à tout, s'appuyer sur les autres. Il s'agit d'un travail de groupe, un espace d'échange.

Le groupe relève qu'il est parfois difficile de monter un partenariat avec l'éducation nationale ou un autre partenaire. Cela est souvent lié à une méconnaissance des autres et de leur travail, de leurs contraintes. Il est donc nécessaire de bien se connaître entre acteurs pour mieux travailler en complémentarité. La parole du jeune doit aussi être prise en compte mais pour libérer sa parole, il faut en passer par un travail de proximité, un travail de rue.

Il serait utile de disposer d'une « cartographie » des actions, acteurs et des complémentarités. La concertation ne doit pas être seulement un travail entre cadres, mais s'ouvrir à la participation des équipes, en organisant des rencontres, en amont, avant qu'un jeune ne dérape complètement.

Cependant, il n'est pas souhaitable de prendre un contrôle total sur l'enfant, il faut lui laisser de la marge, de la liberté. Attention donc au risque du « flicage », de trop de contrôle social...

Enfin, il est important que les actions ne soient pas seulement orientées vers le public en difficulté. Le lien avec les associations culturelles et les interventions complémentaires d'éducation pour les enfants qui ne sont pas en difficulté doivent être développés. Le PEL s'adresse à tous.

Les acteurs locaux attendent du Projet Educatif Local qu'il apporte plus de lisibilité car actuellement, les actions sont multiples et sans cohérence. Dans le cadre du PEL, au-delà d'une cartographie des acteurs et des actions, la mise en réseau est un enjeu crucial.

L'idéal serait que le PEL octroie une marge de manœuvre plus grande que les cadres stricts des dispositifs nationaux.

Cette journée de réflexion a permis aux acteurs présents de dégager quelques priorités :

- ✓ Revoir les objectifs, les contenus et les publics des dispositifs existant après l'école pour repenser leur complémentarité ou mieux encore, leur coopération.
- ✓ Penser les actions éducatives en termes de « parcours éducatif ».
- ✓ Donner toute leur place aux familles dans tous les dispositifs.
- ✓ Créer des liens entre tous les dispositifs et tous les acteurs, et penser à des espaces d'échanges uniquement entre acteurs.
- ✓ Valoriser toutes les formes de réussite.
- ✓ Coordonner les actions pour leur donner un sens et éviter l'enchevêtrement des intervenants.
- ✓ Faire ensemble une cartographie des acteurs et projets argenteuillais

Le PEL doit poser un cadre pour tous les acteurs du territoire.

Atelier E- « COMMENT FAIRE VIVRE UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE DE VIE ET D' ACTIONS, AU REGARD DE QUELLES VALEURS, DANS L'ESPRIT D'UNE VILLE BIENVEILLANTE ET APPRENANTE ? »

L'enjeu ici posé est notamment de savoir quel rôle la ville devra tenir dans l'animation de cette dynamique éducative territoriale. Peut-elle être le chef d'orchestre de cette cohésion et de cette mise en mouvement concertée des acteurs sur la question éducative et à quelles conditions ?

Comment prendre en compte à la fois les réalités des quartiers avec des réponses appropriées, et à la fois engager une dynamique globale de tout le territoire dans une démarche de développement ?

Comment rectifier les éventuels écarts entre les quartiers et entre les populations quant à la fréquentation de certains équipements ?

Est-il possible de penser une meilleure circulation dans la ville grâce aux actions développées ? La forte demande de transversalité entre services déjà exprimée, est-elle une condition pour faire vivre cette dynamique des territoires ?

Le groupe de réflexion a soulevé un problème de vocabulaire entre projet éducatif local et global, il s'est interrogé sur l'échelle d'intervention et d'organisation du projet entre l'école, le centre de loisirs, le quartier, l'inter-quartier ou encore la commune dans son ensemble. Il s'agit de savoir quelles sont les articulations possibles entre ces différents espaces et quel est le rôle de chacun. La territorialisation de l'action publique est mise en avant comme un enjeu majeur.

En parallèle, les discussions se sont engagées sur la notion de participation collective et l'importance d'intégrer l'enfant dès le plus jeune âge dans la vie de l'école aux côtés des parents, des enseignants et des professionnels. L'idée est de favoriser l'ouverture vers l'environnement extérieur à partir d'un projet ou micro projet ou un événement susceptible d'engager un partenariat.

Il est nécessaire d'aider les populations à mieux connaître la ville, la somme de ses ressources, organiser la mobilité, permettre la visibilité des lieux existants et leur utilisation.

L'action cohérente de la Municipalité est primordiale, elle doit éviter la différenciation trop forte entre les quartiers et favoriser l'articulation des projets locaux. La Municipalité doit s'engager dans un processus de concertation afin de mobiliser tous les partenaires et optimiser les modes d'organisation et les procédures pour plus de flexibilité : éviter une attente d'un an pour pouvoir disposer d'un horaire de gymnase...

Des réflexions plus profondes doivent être menées, sur les rythmes de l'enfant, les modes de d'actions citoyennes des jeunes et l'organisation en transversalité.

Enfin, un dernier point a été soulevé : la question des valeurs partagées. Quelle représentation chacun se fait de la laïcité par exemple.

Il semble important de travailler sur les valeurs afin de mieux comprendre les représentations collectives et de construire des pratiques communes.

Atelier F- « QUELLE CITOYENNETE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES ? »

Advenir, grandir par l'éducation c'est un pari sur l'avenir, mais c'est aussi maintenant ! Comment permettre aux jeunes argenteuillais d'être des habitants à part entière de leur ville ?

Comment leur faire découvrir les multiples facettes et chemins de la citoyenneté en les rendant acteurs de leur ville ?

Comment doit-on aussi penser une place pour les initiatives des jeunes et leurs engagements sans opposer l'individuel et le collectif, sachant qu'aujourd'hui les deux dimensions ne sont plus à opposer mais à faire entrer en cohérence.

Peut-on imaginer valoriser ces initiatives auprès de tous et dans toutes leurs diversités, et contribuer ainsi à une des préoccupations chères aux jeunes, de voir l'image de la jeunesse valorisée et non toujours stigmatisée ?

Comment les divers acteurs du territoire pourraient contribuer à faire vivre cette citoyenneté locale des jeunes ?

Un participant s'étonne que l'on débâte de la citoyenneté. Être citoyen, c'est un droit automatique, qui s'impose à 18 ans. C'est le droit de vote et aussi d'être mobilisé par l'armée pour défendre son pays. Pourtant, dans les faits, on peut observer l'abstention massive des jeunes, l'incivisme d'individus mais aussi l'exclusion sociale et scolaire.

L'accès à la citoyenneté n'est donc pas simple, et les espaces d'apprentissage des droits et devoirs restent rares.

Les nombreux élus du Conseil Municipal Jeunes, présents à l'atelier, ont essayé d'inciter les autres jeunes à la participation et au vote : ils ont quelque fois entendu, en retour « on gagne quoi à participer ? ».

Ce « gain citoyen » devrait donc apparaître aussi automatiquement que la majorité à 18 ans.

Comment apprend-on à devenir citoyen ? Pour certains, il s'agit de limiter les exclusions qui dénie la citoyenneté réelle et amène un sentiment de « citoyen de seconde zone », proposer une société qui donne envie d'y appartenir, de favoriser l'expression, la participation, l'expérimentation du pouvoir par les enfants et les jeunes dans tous leurs lieux de vie (école, famille, centre de loisirs...), de créer des occasions de rencontre avec des élus institutionnels ou associatifs, des personnes engagées qui donnent envie de s'impliquer à son tour.

Un exemple est également cité, qui montre la difficulté à réguler concrètement les incivilités : il semble que les enfants ne payent pas l'accès aux autobus, et que les parents en soient complices, au vu des tarifs pratiqués. Doit-on tolérer cette pratique ? Doit-on saisir les autorités gestionnaires des transports en commun pour faire évoluer ces pratiques ? Comment se situer comme éducateur dans ce contexte ?

Avant de devenir citoyen à 18 ans, les enfants et les jeunes devraient avoir expérimenté leur faculté d'expression, de vote, et l'exercice du pouvoir. L'apprentissage des compétences sociales et comportementales est prévu à l'école, mais pas assez expérimenté. Donner envie d'être citoyen est important pour contrer l'abstention. Renforcer les cours d'éducation civique apparaît comme un bon moyen. Il faudrait aussi montrer une société plus juste et favoriser des rencontres avec des personnes engagées.

Le groupe remarque que les rites de passage permettent de marquer symboliquement les changements d'âge et de niveau de responsabilité.

Articuler les initiatives existantes pourrait également renforcer l'impact et le sens de ces actions (visite de la Mairie, bus-citoyen, bourse citoyenne, Espace Initiative Jeunes...). Les acteurs insistent sur le fait qu'il faut combattre l'angoisse des jeunes d'être, à l'avenir, des citoyens de seconde zone en limitant les exclusions et développer et soutenir des projets communs à des groupes de jeunes. Il est essentiel que les enfants et les jeunes puissent exercer leur citoyenneté dans divers lieux : au sein de la ville, des institutions, de l'école. La place de l'intergénérationnel est aussi soulevée.

Enfin, les participants ont évoqué la nécessité de limiter les contraintes administratives pour obtenir un soutien ou une aide, d'utiliser les locaux scolaires en dehors de l'Education Nationale (fêtes organisées par des lycéens dans leur lycée...), de faire appliquer les règles, afin de favoriser l'action citoyenne des jeunes.

En résumé, les participants ont suggéré de :

- ✓ S'entraîner au vote et à la mobilisation (exemple du CMJ avec Haïti).
- ✓ Renforcer les cours d'éducation civique : par exemple, accorder plus d'importance aux piliers 6 et 7 du socle commun des compétences (compétences sociales et comportementales)
- ✓ Soutenir les projets de lutte contre les fléaux de la société : prévention routière, manger-bouger...
- ✓ Marquer le passage à l'âge de l'adolescence et adulte par des rites (passeport jeunes, etc).
- ✓ Rendre accessible aux jeunes les aides existantes. Il y a souvent trop de contraintes administratives (Bourse citoyenne). L'Espace Initiative Jeunes, nouvellement ouvert, est facilitateur.
- ✓ Utiliser les locaux scolaires, libérés par l'Education Nationale 4 mois de vacances par an, pour l'apprentissage de la citoyenneté. Reste à trouver des ressources d'encadrement.
- ✓ Articuler les initiatives existantes pour faire vivre le concept de citoyenneté au-delà de son enseignement : visite scolaire des services de la Mairie et des symboles de la République, bus-citoyen pour aller chercher les jeunes qui vont bientôt accéder au droit de vote...

15 h 45 Restitution des ateliers et synthèse de la journée par PRISME, premières pistes de travail pour élaborer ensemble le Projet Educatif Local

Rappel des 6 ateliers qui se sont tenus :

Atelier 1 : Comment développer les champs possibles des réussites ?

Atelier 2 : Quelle continuité éducative des lieux et des temps ?

Les pistes d'actions qui découlent de cette préoccupation de continuité éducative, fortement soulevée durant ces derniers mois par les acteurs locaux, sont les suivantes :

Atelier 3 : Comment affirmer son rôle et ses compétences en tant que parents et comme professionnels ?

Atelier 4 : Comment allier réussite scolaire et interventions éducatives en complémentarité ?

Atelier 5 : Comment faire vivre une dynamique territoriale de vie et d'action, dans une posture de ville bienveillante et accompagnante ?

Atelier 6 : Quelles citoyennetés pour les enfants et les jeunes ?

Lors de cette synthèse, les propositions avancées par chaque atelier en fin de séance ont été exposées en séance plénière.

Le premier point marquant est que, quel que soit le thème traité par l'atelier, tous ont au final pointé un certain nombre de propositions communes.

Le Projet éducatif local doit permettre la mise en cohérence de l'ensemble des actions éducatives et des acteurs présents sur le territoire et avec l'enjeu de construire une bienveillance partagée entre tous, On a même parlé d'une bien-traitance contagieuse à développer dans le champ éducatif...

- ✓ Avant tout, l'idée transversale est d'accompagner la construction d'un parcours éducatif pour les enfants et les jeunes en engageant une mobilisation de tous les acteurs éducatifs autour de cela, y compris en donnant toute leur place aux familles dans cette démarche comme dans les espaces où elle pourra trouver à vivre.
- ✓ Valoriser toutes les formes de réussite
- ✓ Mettre en lien tous les acteurs afin d'éviter leur isolement et construire des « collectifs » de professionnels autour du PEL. Cette idée se retrouve aussi bien au travers des propositions de création d'espaces d'échanges entre professionnels ainsi qu'entre parents et professionnels, que celle de créer des liens entre les dispositifs éducatifs eux-mêmes. La mise en lien, pour une plus grande cohérence, a souvent été avancée comme un préalable incontournable permettant, aussi, de rendre la ville lisible pour tous. Dans son prolongement, cette idée s'est traduite également dans la proposition de multiplier les occasions d'interconnaissances entre citoyens.
- ✓ Penser diverses façons de créer du lien et des partenariats autour du PEL sans en oublier les conditions. On évoque ainsi l'idée de multiplier, en lien avec l'Éducation nationale, les expériences et espaces où les jeunes peuvent travailler leur citoyenneté dans l'esprit d'une démarche commune qui pourrait inviter à travailler ensemble tous

les règlements intérieurs ou des chartes de fonctionnement de ces espaces éducatifs. C'est aussi le souci d'une plus grande mutualisation des moyens et l'attente d'une optimisation des modes d'organisations et des procédures, de sorte que les projets et actions en partenariat puissent être facilités. Enfin, ce point renvoie également au souci d'articulation des temps et des lieux (scolaires, familiaux, artistiques...) pour le bien-être psychique et physique de tous. Un espace (observatoire éducatif ou centre ressource) commun et de partage sur le sujet a été fortement mis en avant pour assurer cette cohérence éducative sur la ville entre les acteurs. Les idées ne manquent pas sur ce point ; il reste à les expérimenter ...

- ✓ Redéfinir les objectifs de chaque dispositif ou espace éducatif, ainsi que leur conditions d'accès et leur fonctionnement afin de les rendre lisibles pour tous et de permettre la mise en œuvre d'une réelle complémentarité. Dans ce sens, une présentation générique, voire une cartographie, de qui fait quoi sur la ville, a été plusieurs fois proposée.
- ✓ Éviter les enchevêtrements d'intervenants et de dispositifs afin de travailler le sens de l'action éducative pour le jeune. La nécessité de coordonner les acteurs et les actions a aussi pour finalité de revenir sur le sens de ces actions et par ce biais, de se rappeler que c'est en permettant à l'enfant ou au jeune d'y trouver un sens que l'on permettra sa motivation. A ce propos, la préoccupation de toucher les enfants et les jeunes les « moins captifs » doit rester forte quitte à devoir inventer d'autres dispositifs...
- ✓ Donner une autre place aux parents. L'enjeu, souvent pointé dans les ateliers, autour des parents est de leur donner une vraie place en tant qu'acteurs éducatifs. Cela passe tant par le fait d'ouvrir davantage les portes des établissements scolaires aux parents, que de leur reconnaître des compétences, y compris quant au fonctionnement des espaces éducatifs.

En synthèse de cette journée, tant dans le cadre de la table ronde qui s'est tenue le matin que des contenus des ateliers, on relève que c'est la question du « co » qui a été au cœur des débats : Collaboration, co-éducation, coordination, cohérence, traduisant une volonté de faire ensemble mais aussi le souci d'une recherche de méthode et d'organisation pour y parvenir. Par ailleurs, on a souvent ré-exprimé le souci de prendre soin des personnes accueillies et de leur bien-être.

Deux termes restent problématiques : celui du territoire et celui de la mobilité. Pour certains participants, la crainte est que le PEL s'enferme dans l'échelle du quartier et ne permette pas l'ouverture de tous aux ressources de la ville. Une réelle vigilance est appelée sur ce point, de sorte que le PEL donne une politique éducative globale pour tous.

D'où l'importance de la mobilité des populations dans la ville. Mais ce terme de mobilité renvoie à une autre question pour les professionnels : le fait qu'ils sont souvent plus mobiles (au sens où ils changent plus souvent de poste dans leur carrière) ce qui nuit à la construction des partenariats locaux qui seraient encore trop personnalisés et dépendant des bonnes volontés individuelles et moins du fonctionnement classique des institutions.

La journée montre donc des envies fortes du côté de nombreux acteurs tout comme des questionnements.

L'enjeu du PEL est de construire une bienveillance partagée entre tous élus, parents, professionnels, jeunes pour sortir de relations de trop grande confiance qui ne favorisent pas l'implication et de trop grande méfiance qui sont peu mobilisatrices.

L'essentiel à retenir – Axes de travail potentiels

AXE 1 :
Travailler la mise en place d'une continuité éducative sur les territoires intégrant la cohérence des temps de chacun.

I.2. Redéfinir, avec les professionnels concernés, les missions, les objectifs et le fonctionnement des divers dispositifs éducatifs du territoire pour mieux définir leur complémentarité et les rendre plus lisibles pour tous.

I.3. Mettre au cœur de la réflexion et des actions éducatives des dispositifs et structure, le respect du rythme des enfants (fatigue) et des jeunes pour éclairer leur cohérence.

I.4. Assurer la mise en lien des divers partenaires pour une meilleure connaissance et la reconnaissance de chacun et favorisant une orientation adéquate des jeunes et des familles vers les bons interlocuteurs.

I.5. Construire un projet éducatif commun qui soit décliné dans les structures et dispositifs via des objectifs travaillés en cohérence et mettre en place les repères pour une évaluation interne régulière qui permette de revenir au sens global.

I.6. S'engager sur une charte municipale commune pour les différents règlements des espaces éducatifs de la ville.

I.7. Identifier le territoire ou l'espace le plus pertinent pour piloter la mise en œuvre concrète du PEG sur la ville et en mettant en place une dynamique sur les territoires

I.8. Établir un inventaire du paysage institutionnel et des diverses ressources et en le communicant.

I.9. Orchestrer une transversalité au sein des services municipaux autour du PEG ainsi qu'une meilleure interconnaissance des acteurs du territoire.

I.10. Optimiser l'utilisation des espaces éducatifs et notamment des équipements scolaires pour multiplier les lieux, limiter parfois les déplacements et créer des passerelles

AXE 2 :
Développer le champ des réussites pour une diversification des apprentissages, des expériences et le développement des talents.

II.1. Adopter une posture éducative globale et partagée permettant aux enfants et aux jeunes d'acquérir une capacité à agir et non à subir et en développant tous les savoirs, savoir-être et savoir-faire nécessaires à la construction de sa propre identité et de son parcours.

II.2. Accompagner la construction d'un parcours éducatif mobilisant tous les acteurs

II.3. Diversifier les offres éducatives pour des réussites multiples et valorisantes : sur les plans culturel, artistique, scolaire, sportif, citoyen et par le biais d'actions individuelles comme collectives favorisant le développement personnel et la confiance en son potentiel.

II.4. Faire connaître et valoriser les diverses formes de réussite : Évènements...

II.5. Poursuivre la dynamique engagée d'un meilleur accès à certains équipements ou services (culturels...)

II.6. Permettre aux jeunes de participer à l'élaboration de leur parcours, en autorisant le droit à l'erreur, en valorisant plusieurs types de réussite et en reconnaissant des compétences diverses

III.1 Revoir les objectifs, les conditions d'accès, le fonctionnement et les publics des dispositifs existant après l'école (CLAS, accompagnement éducatif, PRE...) pour repenser leur complémentarité ou mieux encore, leur coopération.

III.2.. Imaginer, selon les lieux, la déclinaison et le suivi du PEG au niveau d'un groupe scolaire ou d'un secteur, pour initier et/ou conforter une dynamique d'acteurs autour de cet espace.

III.3. Donner toute leur place aux familles dans les dispositifs et travailler le rapprochement parent-école : en créant des temps de réflexion, de rencontre et de partage qui permettent de poser des repères communs, d'aider à leur implication et de leur reconnaître leur rôle d'acteurs éducatifs à part entière aux côtés des autres.

III. 4.Établir à terme collectivement une cartographie de « Qui fait quoi ?».

III.5. Travailler un réel ancrage de l'Éducation nationale dans le PEG et ses partenariats, notamment lors de l'élaboration des nouveaux contrats d'objectifs des établissements scolaires.

III.6. Travailler sur le socle des compétences de façon transversale entre les acteurs éducatifs : repérer et partager les méthodes et espaces pédagogiques permettant l'acquisition des compétences du socle commun

III.7 Engager une réflexion stratégique en termes de prospective concernant les opportunités de développer les formations supérieures sur le territoire

III.8 Renforcer l'ambition éducative auprès des jeunes, parents et professionnels éducatifs par des informations accessibles sur les formations, les passerelles, l'orientation

III. 9. Travailler l'hypothèse d'une offre d'activités péri et extra-scolaires plus importante afin de répondre aux attentes d'une population nombreuse et en hausse.

IV. 1. Articuler les initiatives citoyennes existantes pour renforcer leur impact et leur sens (visite de la mairie, bus citoyen, bourse citoyenne, Espace Initiative Jeunes...)

IV.2. Encourager l'expérience et l'exercice de la citoyenneté chez les enfants et les jeunes dans tous les lieux où ils vivent et coordonner les initiatives d'éducation à la citoyenneté.

IV.3. S'appuyer sur l'actuel CMJ pour relayer toutes ces réflexions, inventions et démarches citoyennes sur la ville

IV. 5 Permettre aux jeunes de construire un projet, un parcours, avec le droit à l'erreur, les changements de trajectoires

IV.5.Favoriser les modes d'engagements, les initiatives, les débats des jeunes entre eux et avec les adultes, les institutions

IV. 6. Rendre possible le statut de jeune citoyen en développant des initiatives visant à accroître leur accès aux transports, à la mobilité, au numérique...

IV.7. Mettre en place une politique de santé et de prévention à la hauteur des besoins et constats

AXE 3 :

Contribuer à la réussite scolaire en développant des modes d'intervention complémentaires dans une approche globale de droit commun

AXE 4 :

Permettre aux enfants et aux jeunes de tenir une place dans leur ville en y développant leur citoyenneté et en leur assurant un accès équitable aux droits fondamentaux

Des objectifs aux pistes opérationnelles

Décliner cet arbre des objectifs en actions suppose :

- D'obtenir une validation politique des contenus présentés, non officialisée à ce jour.
- De travailler avec les acteurs concernés, mais en premier lieux les services de la ville, la traduction envisageable pour chacun de ces objectifs en actions.
- D'agir et intervenir à divers niveaux de processus d'actions et du territoire et dans des temporalités variables.

A partir tant des propositions émergées lors des diverses rencontres avec les acteurs éducatifs locaux (et notamment la journée du 19 mai 2010) que des conclusions que nous pouvons dégager de la situation éducative locale et des ambitions exprimées, voici plusieurs pistes d'actions envisageables

AXE 1 : Travailler la mise en place d'une continuité éducative sur les territoires intégrant la cohérence des temps de chacun

Action.1-A : En assurant la coordination des divers acteurs, autour des exigences du PEG, afin de mettre en place un schéma local des complémentarités

Action.1-B : En mettant en place une charte municipale commune des espaces éducatifs dépendants de la ville et la faire partager (partenariats, conventions...)

Action.1-C: En identifiant en interne le chef d'orchestre garant de la conception et de l'application par les divers dispositifs et partenaires, du « parcours éducatif » des enfants et des jeunes à mettre en œuvre pour une action cohérente et lisible de la démarche éducative de la ville.

Action.1-D : En déclinant la mise en œuvre du PEG sur le territoire, par un « pilotage » local selon les dynamiques locales (à l'échelle d'un groupe scolaire ? D'une maison de quartier ? Autour d'une association fédératrice sur un lieu ?), permettant un espace de rencontre, d'échange et de travail entre acteurs concernés.

Action.1-E : En pilotant et accompagnant l'écriture des projets de service et de dispositifs, de sorte qu'ils s'inscrivent dans la perspective du PEG, décliner pour chacun les objectifs opérationnels correspondant et les indicateurs qui en permettront le suivi et l'évaluation. Ceci est un outil de la transversalité à créer.

Action.1-F : En rendant lisible et visible la politique éducative de la ville en communicant en interne comme en externe, sur le PEG et toutes les mises en place qu'il aura suscitées

Action.1-G : En organisant des temps de formation pour intégrer la question des rythmes, notamment de l'enfant, afin d'en faire un élément essentiel de cohérence des actions et de leur organisation.

Action.1-H : En repensant l'utilisation (et les procédures afférentes) des espaces et équipements éducatifs existant (établissements scolaires, centres de loisirs, centre de quartier jeunesse...) afin d'optimiser les moyens, mais également d'envisager des ouvertures et collaborations nouvelles.

Action.1-I : En organisant des temps d'échanges de pratiques entre services concernés afin d'engager l'interconnaissance et le décloisonnement.

Action 1-J : En organisant des évènements portés par plusieurs acteurs éducatifs pour renforcer le partenariat concret.

AXE 2 : Développer le champ des réussites pour une diversification des apprentissages, des expériences et le développement des talents

Action.2-A : En reformulant les offres et actions existantes dans les divers champs de compétences de la ville relevant de l'éducatif (Actions et équipements culturels, actions et équipements sportifs, actions citoyennes, loisirs pour les enfants et les jeunes, dispositifs d'aide et de soutien scolaire et à la scolarisation) de sorte que les lignes communes se retrouvent en termes de contenu éducatif, et se rejoignent dans le cadre du PEG.

Action.2-B : En mobilisant, dans le cadre de réunions de cadrage, les partenaires associatifs et institutionnels autour de ce « parcours éducatif » afin d'en arrêter les valeurs et principes fondamentaux (bien-être de la personne accueillie, droit à l'erreur, complémentarité et cohérence des actions éducatives proposées pour éviter le « saucissonnage » de la journée d'un enfant ou d'un jeune et la juxtaposition d'intervenants, respect des rythmes...)

Action.2-C : En mettant au cœur des objectifs de chaque action et structure la volonté de développer une diversité d'apprentissages, d'expériences et de qualification des enfants et des jeunes, de sorte qu'elles leur permettent de développer la confiance en soi et en leur potentiel. Il sera essentiel de se doter d'indicateurs précis d'évaluation afin de pouvoir formaliser et faire connaître les effets potentiels de ces démarches (traces dans le parcours d'un jeune, ouverture à des disciplines, effet sur la confiance en soi, effets de socialisation, répercussions sur le parcours personnel, scolaire voire d'orientation professionnel d'un jeune à terme...).

Action.2-D : En organisant, à l'image des journées des jeunes talents ou des jeunes diplômés sur la ville, des événements permettant aux enfants et aux jeunes de la ville, de faire connaître et partager leurs « réussites » dans un domaine, en les inscrivant comme temps forts de la ville.

Action.2-E : En multipliant l'accès aux offres culturelles, artistiques notamment portées par les gros équipements (bibliothèque...), via des dispositifs mobiles ou des relais.

AXE 3 : Contribuer à la réussite scolaire en développant des modes d'intervention complémentaires dans une approche globale de droit commun

Action.3-A : En utilisant la notion de « socle commun des compétences » de l'Éducation nationale comme levier des collaborations à engager avec cette dernière et pour permettre que des compétences se développent dans et hors univers scolaire avec des repères communs .

Action.3-B : En engageant des conventions et partenariats avec l'éducation nationale dans le cadre du PEG, autour d'un projet précis au départ, afin d'enclencher la dynamique d'un partenariat local qui permettra d'autres projets.

Action.3-C : En s'engageant l'élaboration des nouveaux contrats d'objectifs des établissements scolaires pour aller plus avant dans la définition des valeurs communes éducatives avec l'Éducation nationale.

Action.3-D : En donnant une place aux représentants de l'Éducation nationale dans les instances de portage (à mettre en place) du PEG.

Action.3-E : En donnant toute leur place aux parents dans les espaces éducatifs par divers types d'actions : réfléchir à leur possibilité de participation aux réflexions sur leur fonctionnement, à des temps de rencontres avec les professionnels pour partager sur les attentes de chacun, à des temps d'information sur les pratiques proposées ou encore sur les mécanismes d'orientation

AXE 4 :

Permettre aux enfants et aux jeunes de tenir une place dans leur ville en y développant leur citoyenneté et en leur assurant un accès équitable aux droits fondamentaux

Action.4-A : En mettant au cœur des projets éducatifs des structures l'expérimentation et le développement de la citoyenneté dès le jeune âge (co-construction des règles de vie, expression de chacun, accès à l'information, capacité de participer et non de subir...)

Action.4-B : En défendant une approche de « la jeunesse comme ressource » et en multipliant les formes possibles d'engagement et d'initiatives à l'image du CMJ.

Action.4-C : En concevant un ou des temps communs dans l'année à diverses formes d'engagement citoyens des jeunes de sorte de les valoriser et les faire connaître (engagement associatif, dans les CVL, le CMJ...).

Action.4-D : En développant des activités (loisirs, artistiques...) ciblant les jeunes aujourd'hui moins développées que d'autres.

Action.4-E : En réfléchissant à la démultiplication des lieux possibles d'accueil des jeunes, au-delà des centres de quartier jeunesse.

Action.4-F : En continuant à développer les actions existantes qui favorisent la mobilité des jeunes (participation carte imaginaire, microcrédit pour le permis de conduire) mais également en pensant l'ouverture sur l'extérieur (spectacles, sorties, partenariats...) dans le cadre des activités proposées.

Action.4-G : En engageant des collaborations précises avec la direction Cohésion sociale et vie des quartiers, d'une part pour mutualiser les actions envers les jeunes dans le cadre du PEG et pour éventuellement envisager des mutualisations de moyens (accès au numérique, moyens humains...).

Action.4-H : En développant une politique de prévention et de santé envers le public enfant et jeune (soins médicaux, addictions, santé mentale...) et en réfléchissant à l'offre médicale locale.

16 h 15 Perspectives par les Elus de la Ville et les Institutionnels

M. BENEDIC, Maire-Adjoint, conclue l'après-midi en disant sa satisfaction d'avoir partagé avec l'ensemble des partenaires le sentiment d'appartenance à la communauté éducative. C'est la meilleure façon de s'opposer à toutes les formes de communautarisme.

Cette journée montre qu'aucune difficulté n'est vécue comme insurmontable avec une bienveillance mutuelle et partagée par le plus grand nombre. Ces valeurs humanistes sont largement partagées. Éduquer, c'est prendre soin du bien être, c'est être bienveillant avec les plus jeunes et avec autrui.

Un participant, depuis la salle, fait remarquer que toutes les idées n'ont pas été reprises dans la synthèse et partage sa crainte que ce ne soit oublié. Il est répondu que la publication des actes de la journée a pour but de prolonger la réflexion au-delà de la journée et que la réflexion est à poursuivre.

M. BENEDIC énonce que la Ville met déjà en œuvre concrètement certaines des propositions : la transversalité du travail entre différents services, les activités proposées après l'école à 16h30, la qualité de l'accueil réservé aux familles.

M. Boussetat, élu aux Sports, reconnaît qu'initier en 2010 un Projet Educatif Local est une ambition difficile. La politique contractuelle avec l'État montre ses limites, faute de financements. Mais si le contexte est défavorable, la forte mobilisation de tous les Argenteuillais peut soulever des montagnes. Il propose que le PEL reste global et permette ainsi les échanges entre quartier.

Mme. ROBION, élue à la Culture, associe étroitement éducation et culture. C'est pourquoi il continuera de soutenir les nombreuses initiatives artistiques en milieu scolaires : cinéma au lycée, théâtre au collège, musique et arts plastiques à l'école.

M. BENEDIC, Maire-Adjoint, conclue la journée en déclarant qu'il va proposer au Conseil Municipal qu'Argenteuil devienne une ville éducatrice. L'association Internationale des Villes Éducatrices (AIVE) a été créée en 1994, puis, 1998, est né le réseau français des villes éducatrices. L'engagement d'Argenteuil à être une source d'éducation sera formalisée par la signature de la charte des Villes éducatrices.

Fin de la journée